

« Tous ceux qui aiment leur pays, et qui veulent l'amélioration progressive de ses institutions, doivent donc le seconder de tous leurs pouvoirs, afin que ses efforts ne demeurent point stériles.

« Pour entrer dans ses vues, qui sont aussi les miennes, je recommande spécialement à votre sollicitude toutes les lois qui se rattachent à l'agriculture et aux écoles.

« Ces deux objets sont d'une importance majeure en effet.

« Le développement de l'agriculture augmentera la prospérité matérielle du pays.

« Le perfectionnement des écoles, en propageant l'instruction et répandant la parole de Dieu, élèvera le niveau de la civilisation de nos contrées et garantira la jeunesse de ces vices précoces qu'enfantent le désœuvrement et l'ignorance.

« Notre beau pays n'a rien à envier à ceux que la nature a le plus favorisés. Nos ports sont commodes et sûrs; de grands travaux, destinés à y faciliter la réparation des navires, vont encore les embellir et les rendre plus précieux pour les navigateurs. La fertilité de notre sol étonne tous les étrangers par l'abondance et la variété de ses produits; notre ciel est magnifique, et grâce à la salubrité du climat de nos îles, nous ignorons ces terribles épidémies qui déciment les populations dans d'autres contrées. Que nous manque-t-il donc pour tirer parti de ces admirables ressources? Le Commissaire de la République vous l'a déjà dit souvent, et en cela je suis entièrement de son avis, ce qui nous manque, c'est le goût du travail, c'est l'activité.

« Le travail est l'élément principal et indispensable de toutes les richesses; en outre, l'expérience prouve que le travail est un garant de moralité.

« Les nations les plus riches et les plus florissantes sont aussi les plus morales et les plus industrieuses.

« Travaillons donc, travaillons tous; que les grands donnent l'exemple aux petits. Bannissons le désœuvrement, ce fléau de notre pays, et nous aurons pour résultat, non-seulement l'accroissement du bien-être matériel du pays, mais encore la diminution du libertinage, de l'ivrognerie et de tous les autres vices. Le travail n'aura pas seulement pour effet de vous enrichir, il en aura un autre, dont Dieu vous tiendra compte: il épurera les mœurs publiques.

« Tous ceux qui ont de l'expérience et qui réfléchissent savent, en effet, que l'homme laborieux n'a pas le temps de songer au vice; outre qu'il est habituellement pieux, des intérêts sérieux le préoccupent et absorbent tout son temps. L'homme désœuvré, au contraire, s'ennuie, les heures du jour lui sont à charge; il est malheureux, et sa paresse ne connaît d'autre refuge contre cet ennui qui le dévore, que l'abrutissement de l'ivrognerie et les coupables excès qui en sont habituellement la suite.

« Du courage donc, législateurs, faites la guerre au désœuvrement; et quand vous aurez mis le travail en honneur par vos lois, et surtout par votre exemple, quand vos terres défrichées se couvriront d'abondantes récoltes, quand vous aurez donné des ouvriers indigènes à toutes les industries qui sont encore aujourd'hui l'apanage exclusif des étrangers, vous reconnaîtrez que vous n'avez pas seulement augmenté vos